Commune de Grandfresnoy

119 rue de l'Eglise
60680 GRANDFRESNOY
Tel : 03 44 41 47 26

PLAN LOCAL D'URBANISME

05U15

Rendu exécutoire
le

DÉCOUPAGE EN ZONES : ENSEMBLE DU TERRITOIRE

1/5000è

Date d'origine : Février 2019

4 a

ARRET du Projet - Dossier annexé à la délibération municipale du 13 janvier 2017

APPROBATION - Dossier annexé à la délibération municipale du 1er mars 2019

APPROBATION - Dossier annexé à la délibération du conseil communautaire du 24 Juin 2019

Urbanistes : Mandataires : **ARVAL**
Agence d'urbanisme MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD
3bis, place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS
Téléphone : 03 44 94 72 16 Fax : 03 44 39 04 61
Courriel : Nicolas.Thimonier@Arval-Archi.fr

Équipe d'étude : N.Thimonier (Géog-Urb), M. Louërat (Géog-Urb)

Participation financière : Conseil Départemental de l'Oise

LEGENDE

- Limite de zone
- Espaces boisés classés
- Eléments de patrimoine ou de paysage à protéger ou à mettre en valeur au titre de l'article L123-1-5 III 2° (devenu L151-19 ou L151-23 du code de l'urbanisme en vigueur au 01/01/2016)
- Espaces verts - Plantations à réaliser

ZONES

ZONES URBAINES

UEi: Zone destinée aux activités économiques, y compris à caractère industriel

ZONE AGRICOLE

A : Zone à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles

ZONE NATURELLE ET FORESTIÈRE

N : Zone à protéger en raison de la qualité des sites, des paysages et des boisements